

PANAMA – GAC : CCWG concernant la mise à jour de la piste de travail 2 sur la responsabilité de l'ICANN

Jeu­di 28 juin 2018 – 11h45 à 12h15 EST

ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Merci à tous. Nous sommes dans notre séance numéro 26 de l'ordre du jour. On va aborder la piste de travail numéro 2 de CCWG responsabilité. Jordan Carter, un des coprésidents, est avec nous ainsi que Bernard qui nous accompagne. Merci d'être venus pour donner cette information au GAC, ce rapport de progrès ici à Panama.

JORDAN CARTER : Merci Manal, merci de nous accueillir ici. Nous savons que ce projet a beaucoup de contenu. Nous allons essayer de vous donner un panorama général et les démarches à suivre.

Très brièvement, je vais vous donner le contexte du travail de la piste de travail numéro 2, l'état actuel, l'état de situation et vous rappelez certaines questions qui ont été abordées par ce groupe au cas où vous ne l'auriez pas suivi. Je mentionnerai aussi les recommandations qui puissent vous intéresser, à savoir la mise en œuvre de l'avis, et puis on va passer aux questions.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le CCWG responsabilité a été formé en 2014 dans le cadre des processus de transition de la supervision de l'IANA. En 2016, c'était clair qu'il n'y avait pas temps suffisant pour faire tout le travail lié à la responsabilité. Alors on a organisé la piste de travail numéro 2 pour continuer avec ces tâches dès que la transition a été finie. Ce travail s'est conclu dans cette réunion. Dimanche, on a eu la dernière réunion de la piste de travail numéro 2. Nous avons fini notre tâche et en mars, c'était pratiquement fini à vrai dire. Lorsqu'on a envoyé le rapport pour recevoir les commentaires de la communauté, nous voulions savoir s'il y avait des contradictions identifiées dans les recommandations. Mais ce sont les recommandations qui vont apparaître dans le rapport final qui sera publié la semaine prochaine. Il n'y a pas eu de modification de fond, il n'y a pas de modification tout court.

Si vous avez fait le suivi de nos documents, il n'y pas de nouveau contenu dans les recommandations. C'est pratiquement la même chose qui avait été présentée au mois de mars. Ce que l'on a fait, c'est justement préparer un guide de mise en œuvre pour quatre des neuf recommandations: le panel de l'ombudsman, la transparence des délibérations du Conseil, la transparence des gouvernements et des contrats ouverts.

En mai, le Conseil de l'ICANN nous a envoyé une communication disant que le GCA avait certaines préoccupations par rapport au contenu de ces questions. Et à San Juan, on a commencé à analyser et à expliquer ces recommandations ainsi que la manière de les mettre en œuvre pour éviter d'avoir à les changer plus tard. Nous avons donc pu travailler avec certaines directives que le Conseil d'Administration a acceptées. Le CCWG a également accepté cela et cela n'a pas modifié le texte des recommandations. Mais ce texte sera inclus dans le rapport final. Voilà l'état de situation à ce jour.

La diapositive suivante s'il vous plaît. Ici, il y a des informations de référence qui ont trait au travail qui a été réalisé. Et après cette réunion pour donner du soutien au processus de mise en œuvre qui commencera dès que les organisation membres tiendront compte de ces recommandations, et bien il y aura une équipe de supervision de la mise en œuvre formée par les coprésidents et les rapporteurs du groupe qui donneront du soutien au processus de mise en œuvre.

Je vais vous présenter un court résumé des questions liées au travail que nous avons fait dans le domaine de la responsabilité. Certaines diapositives peuvent ne pas résulter si intéressantes que cela. Et on parle ici de la diversité. Il y a plusieurs recommandations par rapport à la diversité, qui ont trait à la

définition, à la mesure, à la promotion et au soutien. Et la recommandation parle du fait d'agir de bonne foi avec une plus grande diversité au sein de SO et des AC.

Ici, on a le cadre d'interprétation sur les droits de l'homme. Ce cadre a été élaboré et il est déjà incorporé au document. Il s'agit d'un cadre général pour que l'ICANN et les différents organismes, les SO et les AC, puissent voir quelles sont les conséquences du point de vue des droits de l'homme.

Puis, nous avons la question concernant la juridiction qui intéresse beaucoup les membres du GAC. Il y a deux ensemble de recommandations, le premier qui a trait à l'ICANN en relation avec les sanctions de [inintelligible] et d'autres mesures et les recommandations qui font référence au choix de la juridiction et de siège pour les contrats avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement où on dit que les parties contractantes devraient pouvoir signer leur contrat dans différentes juridictions et pas seulement dans celles qui appartiennent à l'ICANN.

Quand à la responsabilité des SO et des AC, il y a différentes recommandations pour améliorer les processus, la responsabilité, la transparence des SO et AC, il y a des orientations sur les meilleures pratiques. Il n'y aucune

obligation contraignante. Ce sont des recommandations que les SO et AC doivent approuver.

On parle d'une table ronde responsabilité qui n'a finalement pas avancé. Et voici les recommandations dans ce sens.

On a aussi parlé du processus de révision indépendant mais la conclusion a été que ce n'était pas nécessaire.

Autre chose, la transparence qui fait référence à la politique de divulgation d'information de l'ICANN, l'interaction avec les gouvernements et la transparence des délibérations du Conseil d'Administration. Il y a trois de ces domaines qui ont déjà un guide de mise en œuvre. Voici donc les questions principales de la recommandation. Il y a aussi la continuité de l'évolution, et on continue à travailler là-dessus.

J'ai mentionné le guide de mise en œuvre et les caractéristiques générales. L'objectif n'est pas d'avoir les détails. Cela est disponible dans la présentation de diapositives. Si vous en avez besoin, tout cela sera présenté de manière complète dans le rapport final. Je veux dire cela de cette manière pour laisser le temps aux questions et réponses au lieu d'approfondir le contenu du document.

Vous voulez ajouter quelque chose ? Non ? Alors nous pouvons donc avancer vers une diapositive qui a un diagramme. On en a

sauté quelques unes. Nous passons à la section 4 de la présentation. Voilà.

Les démarches à suivre seront les suivantes. Le rapport sera envoyé aux organisations membres la semaine prochaine. Le contenu est le même qui a été publié en mars. Ici, on a la description du processus et nous aurons aussi les guides et les orientations de mise en œuvre que je viens de mentionner. Nous voulons que vous considériez l'instance où l'on se trouve en ce moment, à savoir les décisions des organisations membres doivent être finies pour la fin de la réunion de Barcelone, l'ICANN63. Voilà, c'est le délai établi.

Toutes les autres SO et AC vont respecter ce chronogramme nous l'espérons. Et en supposant qu'ils vont donner leur approbation, le rapport sera transmis au Conseil d'Administration de l'ICANN qui fera deux choses. Il analysera le rapport et fera une évaluation de faisabilité, de viabilité qui permettra d'initier le processus. Le CCWG ne s'attend pas à une mise en œuvre immédiate. Nous espérons que peu à peu, avec le travail des SO et des AC et de l'ICANN également, on mette en œuvre au fur et à mesure toutes ces recommandations. L'idée, c'est de faire ces modifications de manière graduelle. L'information sera donnée au long de plusieurs années et pas du jour au lendemain.

Les recommandations n'incluent pas un changement des statuts comme dans la piste de travail 1. L'enjeu, dans ce cas pour les SO et les AC, y compris le GAC comme organisation membre, est de considérer ces recommandations et d'avancer vers son approbation pour la fin de la réunion de Barcelone fin octobre. Il peut ne pas y avoir de l'approbation. Si les membres du GAC qui ont participé à la piste de travail numéro 1 sont ici, vous devez vous rappeler qu'il y a eu certains membres qui ont parlé d'une non-objection et qui voudraient peut-être avancer en faisant le suivi. Et dans ce CCWG, on n'a pas défini cette question.

Voilà ce que je voulais présenter. Je ne sais pas si mon collègue veut faire un commentaire. Merci.

Bernard me rappelle de vous dire deux éléments. D'un côté, soit le Conseil d'Administration a des objections par rapport à certaines recommandations, soit certaines SO et AC veut reconsidérer certaines recommandations. Le budget de ce groupe de travail dure jusqu'en juin. Donc pour qu'ils puissent reconsidérer ces recommandations, ce sera un processus assez long d'au moins neuf mois ou d'un an. Nous espérons que ce ne sera pas le cas. Mais sachez que si c'est le cas, le processus sera long.

Ceci dit, j'invite donc les membres du GAC à nous poser des questions si vous en avez.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jordan. Y a-t-il des commentaires ou des questions ? Le Canada s'il vous plaît.

CANADA : Bonjour chers collègues. Luisa Paez, gouvernement du Canada.

En tant que membre du GAC, nous voudrions commencer par remercier les coprésidents du groupe de travail intercommunautaire ainsi que les présidents des différents sous-groupes. Nous croyons que le processus pour arriver aux recommandations finales a été transparent et inclusif, méthodique. Et nous croyons que la responsabilité de l'ICANN sera renforcée grâce à ces recommandations.

Nous croyons que ces recommandations reflètent les différentes perspectives à travers la communauté. Le Canada soutient ces recommandations finales et nous voulons souligner l'engagement de plusieurs membres du GAC et du GAC dans son ensemble dans ce processus.

Pour ce qui est des étapes suivantes, nous espérons continuer à travailler avec d'autres membres du GAC pour ratifier ces recommandations à l'ICANN63 à Barcelone.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup le Canada.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou d'autres questions ? Le Brésil s'il vous plaît.

BRÉSIL : Je vais parler en portugais. Tout d'abord, je m'appelle Thiago Jardim, représentant du Brésil. Tout d'abord, j'aimerais remercier la présentation de Jordan et remercier donc le travail qui a été fait dans ce CCWG, ce groupe intercommunautaire de travail.

Voici ma question. J'ai vu votre présentation concernant la juridiction. Et j'ai vu que vous faites référence à deux ensembles de recommandations. Parmi ces recommandations qui sont contenues dans ces deux ensembles, je n'ai pas vu que l'on fasse mention à une recommandation qui à mon avis pourrait être adoptée par le CCWG. C'est une suggestion selon laquelle on pourrait poursuivre les discussions pour résoudre les problèmes qui n'ont pas encore été résolus.

Je suis convaincu que parmi les membres du GAC, on sait que cette suggestion selon laquelle les discussions pourraient se poursuivre est une recommandation du CCWG. Pendant les discussions que nous avons eues tout au long de cette semaine avec les membres du Conseil d'Administration de l'ICANN, le

GAC a posé la question au Conseil d'Administration pour savoir si les discussions avaient été entamées pour pouvoir mettre en place cette suggestion. Je pense qu'il s'agit d'une suggestion extrêmement importante car elle reconnaît ce qui a été dit par le CCWG dans sa séance plénière, à savoir qu'il faut continuer les discussions pour résoudre les questions qui restent en suspend ou non-résolues. Donc il faut à la fois reconnaître qu'il faut poursuivre les discussions et ensuite, savoir qu'il y a des questions qui n'ont pas été résolues.

Je vais donc faire une dernière recommandation. S'il y a un refus de la part du GAC des recommandations en fonction de cette suggestion qui dit qu'il faut poursuivre les discussions, quelle serait donc la réponse des leaders du CCWG ? Si j'ai bien compris, dans la charte du CCWG, il existe la possibilité, en cas d'objection par une des organisations signataires de la charte, le leadership du CCWG doit ou peut proposer des modifications pour donner des explications aux objections. Alors quelle serait la réaction des leaders du CCWG si par exemple il y a une objection de la part du GAC sachant qu'il est nécessaire que la suggestion selon laquelle il faut poursuivre les discussions doit figurer dans les recommandations pour que le Conseil d'Administration puisse réagir à ces suggestions comme il doit aussi réagir devant les autres recommandations ?

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Jordan, est-ce que vous souhaitez faire un commentaire par rapport à cela ?

JORDAN : Merci beaucoup le Brésil, merci Thiago pour ce commentaire. La recommandation à laquelle vous faites référence est une recommandation qui se trouve dans le rapport final. Ce que je vous ai présenté, c'est un résumé et cette suggestion ne figure pas dans mon résumé ; je m'en excuse. Mais ce texte a été bien débattu en plénière du CCWG et on a bien pris note des différentes visions qui existent au sein de ce groupe, sachant qu'on n'est pas d'accord par rapport à certaines conclusions dont la question que vous évoquez. Et donc on avait prévu qu'il devait y avoir une voix à suivre au delà du CCWG pour résoudre les questions en suspens. Donc on a envisagé la possibilité de mettre en place un autre processus multipartite pour pouvoir résoudre les questions qui n'avaient pas été résolues. Nous pensons que ce rapport et ces annexes peuvent être un document de base important pour la mise en place de ce nouveau processus multipartite dans le contexte de l'ICANN ou ailleurs. Le forum dans lequel ces discussions auront lieu va au-delà du mandat du CCWG tel qu'il a été créé maintenant.

Mais pour répondre à votre question, ce texte figure dans le rapport final. Comme je vous ai dit, les recommandations n'ont pas changé depuis mars 2018. Je n'ai pas inclus cette suggestion dans mon résumé.

Et pour ce qui est de votre deuxième question, la question hypothétique, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Nous devons faire des consultations afin de vous apporter une réponse plus exacte.

MANAL ISMAIL : Le Brésil ?

BRÉSIL : Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL : Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions ? S'il n'y en a pas, je vais remercier nos collègues pour cette présentation. Nous avons déjà des membres actifs au sein du CCWG mais tous les membres n'ont pas la possibilité de faire un suivi de près de cette question. Donc pour nous, c'est très important de pouvoir avoir ces présentations qui viennent à point nommé parce que nous aurons cet après-midi justement une réunion pour

l'ICANN

FR

coordonner notre réponse aux recommandations finales. Merci beaucoup.

JORDAN :

Merci beaucoup. Si vous me permettez, je tiens à remercier le GAC d'avoir participé à ce processus. Thomas Rickert, hier dans les séances intercommunautaires a beaucoup insisté sur le fait que ce processus a servi aussi à renforcer la relation entre les SO et les AC. Et nous savons que cela va contribuer à changer la manière dont l'ICANN travaille. Nous espérons que ce type de travail entre les SO et les AC va se poursuivre dans l'avenir car il donne des résultats positifs et dans un environnement multipartite. Merci beaucoup et nous attendons votre décision. Merci beaucoup

MANAL ISMAIL :

Merci Jordan.

Pour nos collègues du GAC, je vous prie de rester assis pendant quelques minutes. Et ensuite, nous allons faire la pause déjeuner.

Avant de conclure notre séance, j'aimerais attirer l'attention des collègues du GAC sur le fait qu'il y aura une présentation de la CCNSO sur les questions liées à l'ISO 3166 ici dans cette salle à

13:30. La séance sera présidée par Herb qui est notre contact à la ccNSO parce que moi aussi, je dois partir car j'ai une réunion avec le Conseil d'Administration.

Ensuite, il y aura une réunion de coordination du GAC comme cela a été proposé par le Brésil. Cette séance de coordination sera présidée par le Brésil, Benedicto et Thiago.

Et finalement, il y aura la séance intercommunautaire cet après-midi ici dans cette même salle.

Si je n'ai pas accès au miro avant que vous partiez, j'aimerais vous remercier de cette participation active ainsi que de votre flexibilité. Je vous remercie d'une réunion très productive. Je tiens à remercier les interprètes, les scribes, l'équipe technique. Je veux vous remercier pour une réunion vraiment très productive. J'espère vous revoir cet après-midi. Mais puisque je ne vais pas présider les séances qui auront lieu cet après-midi, je tiens à vous souhaiter un bon voyage et à la prochaine à Barcelone.

J'ai l'Australie. S'il vous plaît.

l'ICANN

FR

AUSTRALIE : Je voulais rappeler aux collègues des pays du Commonwealth que nous allons nous réunir à 12:15. Nous invitons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup d'avoir fait cette annonce.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]